Département de la Manche - Canton de Granville - Ville de Saint-Pair-Sur-Mer

Arrêté du Maire n° 2022/ 008918

OBJET : **Stationnement réservé pour ENEDIS sur le parking des HLM Levillayer parking ouest avenue Léon Jozeau Marigné, du 25 octobre au 26 octobre 2022 inclus, pour effectuer des travaux d'électricité**

La Maire de SAINT-PAIR-SUR-MER
Vu le code général des collectivités territoriales, articles L 131-2, L 131-3 et L131-4.
Vu le code de la route et notamment les articles R.36, R37 et R225.
Vu les arrêtés interministériels du 24 novembre 1967 et du 7 juin 1977 relatifs à la signalisation routière.
Vu la demande d'autorisation de stationner sur le parking des HLM Levillayer parking ouest Avenue Léon Jozeau Marigné par M. Arthur ADAM de l'entreprise ENEDIS en date du 10 août 2022,

ARRETE

Article 1er : **En raison de travaux sur le réseau électrique, l'entreprise ENEDIS est autorisée à stationner un groupe électrogène sur le parking des HLM Levillayer parking ouest avenue Léon Jozeau Marigné du 25 octobre au 26 octobre 2022.**

Article 2: Pour la sécurité des piétons et la circulation, la matérialisation et la signalisation seront mises en place par l'entreprise ENEDIS.

Article 3 : Les infractions aux dispositions suivantes et du code de la route seront constatées par procès-verbaux, qui seront transmis aux tribunaux compétents.

Article 4 : Ampliation du présent arrêté sera notifiée et transmise, pour exécution chacun en ce qui le concerne, à :

. M. le Commandant du Commissariat de GRANVILLE.
. M. le Chef de Service de la Police Municipale de SAINT-PAIR-SUR-MER.
. M. le Chef de corps du centre de secours de GRANVILLE.
. M. le Responsable des services techniques municipaux
. L'entreprise ENEDIS : arthur-externe.adam@enedis.fr

Fait à SAINT-PAIR-SUR-MER,
le 17 août 2022,

La Maire,

VILLE DE SAINT-PAIR-SUR-MER (Manche)

Isabelle LE SAINT
1ère adjointe

Annaïg LE JOSSIC

Boite postale 13 – 50380 ST PAIR sur MER – Téléphone : 02 33 50 06 50 – Fax : 02 33 50 08 10
Site internet : www.saintpairsurmer.fr
courriel : contact@saintpairsurmer.fr

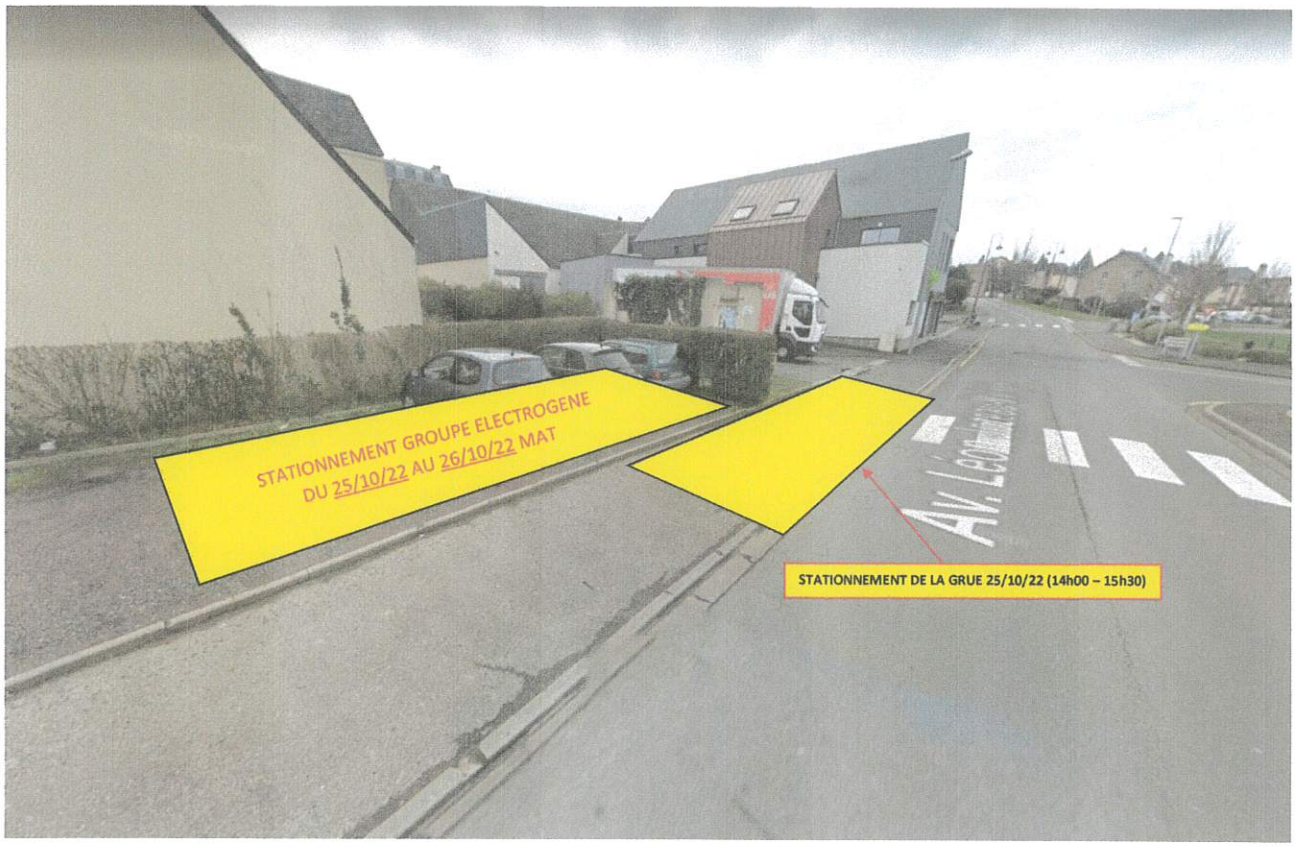
STATIONNEMENT GROUPE ELECTROGENE
DU 25/10/22 AU 26/10/22 MAT
STATIONNEMENT DE LA GRUE 25/10/22 (14h00 – 15h30)